



Communiqué de presse  
Le 13, Mai 2011

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

## Déclaration de la mission du FMI au Togo

Une mission des services du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Marshall Mills a séjourné à Lomé du 26 Avril au 13 Mai 2011 pour mener les discussions relatives à la sixième revue du programme du Togo appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et aux consultations au titre de l'Article IV des statuts du FMI. La mission a rencontré Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise, Son Excellence El Hadj Abass Bonfoh, Président de l'Assemblée Nationale, Son Excellence Gilbert Houngbo, Premier Ministre, le Ministre de l'Économie et des finances, M. Adji Otèth Ayassor, Le Directeur National de la BCEAO, M. Kossi Tenou, et d'autres hauts responsables du pays. Elle a également eu des échanges productifs avec des parlementaires, des universitaires, des représentants de la société civile, des syndicats, des bailleurs de fonds, et du secteur privé.

Au terme de son séjour, M. Marshall Mills a rendu publique la déclaration suivante:

«La croissance économique continue de s'accélérer progressivement dans un contexte de stabilité macroéconomique. La croissance est estimée à 3,7% en 2010 comparée à 3,2% en 2009 portée essentiellement par le secteur primaire, les activités portuaires, et les investissements publics. L'inflation quant à elle est demeurée modérée à 1,4% malgré la flambée des prix internationaux des produits alimentaires et pétroliers, reflétant la bonne tenue de la production vivrière locale consommée par les togolais et la subvention des produits pétroliers. La performance budgétaire a été satisfaisante en 2010, et le déficit budgétaire se situe à 1,6 % du PIB, bien en dessous de son niveau de 2009, reflétant un très bon recouvrement des recettes et une bonne tenue des dépenses. Le déficit courant de la balance des paiements quant à lui, suffisamment financé, devrait se creuser pour atteindre 7,2% du PIB en 2010, reflétant essentiellement le renchérissement des prix internationaux du pétrole et la hausse des importations de biens d'équipement liés aux travaux d'infrastructure. La situation monétaire indique une croissance du crédit à l'économie signe de la confiance du secteur privé et de la reprise économique. Suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), la dette totale du Togo a chuté de 37 points de pourcentage du PIB et ne représente désormais qu'environ 30% du PIB permettant ainsi au pays de bénéficier d'une solvabilité retrouvée. La nécessité de rattraper le retard important en infrastructure continue de justifier l'orientation budgétaire favorisant l'accélération des investissements publics tout en respectant la viabilité des finances publiques et de la dette de l'Etat.

Dans cette perspective, l'exécution du budget 2011 a été globalement satisfaisante durant le premier trimestre, mais la composition des dépenses pour l'année pourrait être affectée par la prise en charge de dépenses imprévues liées notamment à la subvention des prix des produits pétroliers. Au vu de la persistance des coûts élevés des cours internationaux du pétrole, le gouvernement compte rétablir la vérité des prix en 2011 après un dialogue social sur les mesures sociales d'accompagnement ciblées, et prendre les mesures nécessaires pour préserver la viabilité des finances publiques. Ainsi, le déficit budgétaire devrait se situer à 2,9% du PIB tout en maintenant la poursuite de l'accélération des dépenses d'investissement, et malgré une révision du cadre budgétaire.

La mise en œuvre du programme économique et financier du gouvernement appuyé par la FEC a été globalement satisfaisante. L'exécution du budget 2010 a été conforme aux objectifs du programme et les réformes structurelles ont bien avancé malgré des retards dans certains domaines. Le processus d'apurement des arriérés intérieurs se poursuit mais avance plus lentement que ne le souhaitent les autorités du fait d'une faible affluence des créanciers en vue du recouvrement des montants dus. Le processus de privatisation des banques publiques sur lequel les autorités demeurent engagées avance avec la mise en place de la commission de privatisation qui devrait proposer l'adoption d'un calendrier qui aboutira à un appel à manifestation d'intérêt d'ici la fin du mois de juin 2011. La mission a exhorté les autorités à poursuivre la mise en œuvre de leur programme de réformes structurelles pour améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques et pour accélérer la croissance. La réforme du secteur des phosphates dont la production a encore baissé en 2010 est particulièrement urgente, ainsi que celle du secteur de l'électricité et des télécommunications pour réduire les coûts aux consommateurs et améliorer la compétitivité du pays.

La mission a mené les discussions au titre de l'Article IV des statuts du FMI et a suggéré aux autorités de commencer à réfléchir à l'adoption de règles budgétaires qui leur permettraient de sauvegarder les acquis importants obtenus grâce, entre autres, à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'adoption de ces règles devrait également être accompagnée d'une stratégie d'endettement qui guiderait les choix d'instruments de financement dans le contexte d'une accélération des investissements publics. Par ailleurs, l'accélération des réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité hors prix de l'économie demeure une priorité pour favoriser la croissance. De ce point de vue, la mission a exhorté les autorités à améliorer davantage le climat des affaires afin d'attirer les investissements privés dont le pays aura besoin pour accélérer les gains de productivité et créer de la richesse.

Suite à cette sixième et dernière revue, dont les services comptent recommander la conclusion au Conseil d'Administration du FMI qui devrait se réunir en juillet 2011, le Togo aura achevé avec succès le programme appuyé par le FMI. Les objectifs du programme ont été globalement atteints et les autorités comptent en pérenniser les acquis. Le FMI se tient prêt à poursuivre la coopération avec les autorités togolaises afin de les accompagner sur cette voie.

La mission remercie les autorités de leur chaleureuse hospitalité et de la grande qualité des entretiens».